

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

LES BANQUES PUBLIQUES EN PREMIÈRE LIGNE

Tous les programmes de développement que veut réaliser l'Algérie vont induire un besoin de financement important en volume et en nature. L'Algérie, qui a vu ses revenus pétroliers chuter de moitié en 2009, se doit de trouver les moyens financiers nécessaires.

Par :
SAÏD SMATI



Séminaire sur le Project Financing les 11 et 12 janvier à l'hôtel El Aurassi.

Dans son intervention, lue par son représentant, lors du séminaire sur le financement des mégaprojets d'investissement en période de crise, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérie en collaboration avec le Forum international de la finance (11 et 12 janvier 2010 hôtel El-Aurassi), le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, a souligné que le programme d'investissement très ambitieux que va lancer l'Algérie nécessite des financements très importants en volume. Le ministre lancera, à l'occasion, un appel aux banques de la place pour généraliser la technique du Project Financing pour se l'approprier et la maîtriser et la mettre au service de l'économie nationale. Il faut dire que cette formule de financement n'est pas aussi répandue que le souhaitent les banquiers ; elle reste limitée à quelques secteurs. Aussi, des financiers émettent le vœu qu'elle soit développée et mieux adaptée à l'évolution de l'économie nationale. Certains proposent à ce sujet l'adoption par les autorités financières d'une réglementation plus souple avec une meilleure automatisation des transferts financiers ainsi que la formation sur

ce mode de financement au profit des banquiers et des managers des entreprises, et jugent également intéressant la création d'un pôle bancaire dédié aux grands projets en intégrant les banques privées. Certes, le Project financing, où ce sont les revenus générés par le projet qui assurent le remboursement bancaire, a déjà été usité pour le financement de plusieurs projets en Algérie. Ce sont néanmoins les banques publiques qui s'impliquent dans ce mode de financement. En effet, les banques algériennes se constituent en pools pour financer des mégaprojets dans les secteurs de l'énergie et de l'hydraulique, entre autres. La BEA, par exemple, est dans cette dynamique depuis un certain nombre d'années. Elle est sur dix grands projets, dont le dessalement d'eau de mer (5 usines), les centrales électriques (3) dont celle de Hassi-R'mel, à cycle combiné, la fabrication d'ammoniac et d'urée (2), soit "un montant de 539,5 milliards de DA". La BEA a ainsi apporté des crédits de l'ordre de 398,4 milliards de DA, 28% de l'ensemble de ses engagements. Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a intégré également ce type de financements dans son agenda. Il participe à une quinzaine

d'opérations de financement "Project financing" pour un apport global de plus de 257 milliards de dinars répartis sur sept stations de dessalement (42,07 milliards DA), cinq centrales électriques (147,48 milliards DA) et deux unités d'ammoniac (66,52 milliards DA). Quant aux banques étrangères installées en Algérie, qui ont pourtant été sollicitées pour le financement de ces projets, elles n'ont pu donner de suite favorable. Elles sont sous-capitalisées et leur financement ne dépassait pas 1%. Ce qui soulève le problème de la taille critique des banques privées. Selon M. Fouaz Sid, directeur chargé des projets structurés à la Société Générale en Algérie, la banque française a eu à tenter cette expérience à travers la couverture d'un projet de cimenterie, en 2007, est qui est déjà en production. C'est un projet de 35 milliards DA auquel la Société Générale a apporté 23 milliards de crédits mais sa durée n'est que de 7 ans, c'est-à-dire loin des grands projets qui vont des fois jusqu'à 50 ans en Europe. Le représentant de la Société Générale note que le système algérien ne connaît pas la technique dite de "swap" qui permet aux sociétés de projet de pouvoir "transformer le taux de change variable

en un taux fixe", ce qui leur évite les incertitudes de la variation des changes. Cela est dû au fait qu'il n'existe pas de "marché monétaire à court terme" en Algérie, la détermination des taux est administrée par la Banque d'Algérie, explique-t-il. Or, par définition, l'équilibre des intérêts n'est-il pas "le gage de la réussite de ce type de projet ?" Pour le représentant de la Société Générale, les auteurs des projets ont, indubitablement, un besoin de "se prémunir de la perte de changes". Ces financements, outre les longs délais de remboursement, sont soumis "au risque du marché", expliquera M. Loukal, P-DG de la BEA, et pose un problème de diversification aussi. C'est pourquoi, le recours à une couverture d'assurance est "envisagé". Certains financiers ne cachent pas les contraintes d'ordre réglementaire qu'il faut lever, dont la question de la couverture du risque de change surtout pour "les projets tournés vers l'exportation" et le "risque de transformation de la ressource". Selon le représentant de l'Association des banques et établissements financiers, M. Benkhalfa, "nous sommes en train de travailler pour régler les problèmes liés aux sur-risques" qu'encourent les banques, des risques environne-

mentaux, industriels, liés à la taille du projet qui "ne sont pas du ressort de la banque".

Profitant de la tribune qui lui a été accordée lors de ce séminaire, le président du Forum des chefs d'entreprise, M. Réda Hamiani, a présenté une large liste des préoccupations des patrons algériens quant aux plans quinquennaux passés et à venir. Opacité, corruption, retard, surcoût et marginalisation des entreprises locales ont été les qualificatifs utilisés par le président du FCE pour évoquer la réalisation des projets d'infrastructures en Algérie. Il a, par ailleurs, indiqué qu'il était préférable que la politique menée en matière de développement et de modernisation des infrastructures ne soit pas entièrement portée par des fonds publics. Donnant plus d'explications, il a précisé qu'un certain nombre de banques d'investissement mériteraient en termes de prise de risque d'être assurées par des chefs d'entreprise, et de ce fait, a-t-il poursuivi, l'État s'occuperait de grands projets. Pour lui, certains investissements devraient être financés par le marché afin de soulager l'État. Présent lors de cette rencontre sur le financement des grands projets, le patron de la Caisse d'équipement et de développement, dépendant du ministère des Finances, M. Farouk Chiali, a estimé que "les leçons ont été tirées" par rapport à la gestion des grands projets tels que l'autoroute Est-Ouest, le tramway, le métro et ce, en répondant à la série de critiques d'experts et de responsables d'entreprise, comme M. Hamiani sur "les retards, les surcoûts, la corruption" qu'ils ont engendrés en sus du "manque d'expertise locale". Selon M. Chiali, un des enseignements du gouvernement a été la création de la Cned qui supervise les grands projets. Lors du prochain programme quinquennal (2010-2014), "nous allons limiter les dérives des coûts, des délais", a-t-il ajouté, précisant qu'à chaque phase, "il y aura une pause pour voir si les délais, les coûts étaient au rendez-vous". La Cned va, par ailleurs, essayer de mettre en place "une fourchette de prix", a-t-il avancé, bien qu'il soit apparemment difficile puisque "les opérateurs invoquent le prix déterminé par le marché".

S. S.

PROJECT FINANCING

L'intérêt d'une formule

Par :
MOKHTAR HAÏDER

Cette technique de financement a ceci d'avantageux qu'elle diffère totalement des crédits bancaires ou d'États qui se désintéressent du devenir des projets ou programmes financés, ceux-ci n'ayant qu'une faible importance dans l'opération des crédits qui reste dans le domaine strictement financier, le prêteur ayant l'avantage d'une protection par des garanties accordées par l'emprunteur, et ne courant que des risques de crédits classiques. De plus, les investissements privés étrangers, du fait de leurs montants et de leurs priorités ne correspondent pas totalement ou spécialement aux attentes de l'économie algérienne. Dans le cas du projet finance, plus que des risques crédit, le prêteur s'engage sur quasiment des risques

d'investissement, aux côtés mêmes des autres banques ou institutions de crédits ainsi que du maître d'ouvrage et se fait rembourser dans le cash flow, autrement dit les rentrées financières du projet, lors de la mise en exploitation de ce dernier, jusqu'à un certain point.

Comme ce sont généralement de grands projets qui nécessitent de longs délais de mise en place et de démarrage, les remboursements de financement s'étendent sur le long terme, jusqu'à 25 à 30 ans.

D'abord, en général, on est en face d'un grand projet, d'un mégaprojet, dont le maître d'œuvre n'est pas n'importe qui et qui dispose d'une assez bonne couverture financière, autrement dit qui s'implique d'abord dans son propre projet, dans des proportions assez importantes. Ce qui est déjà une garantie pour le partenaire qui vient risquer son capital. Aussi, le maître d'ouvrage est

considéré être une grande entreprise de la filière ou du secteur avec de sérieuses références de solidité financière et de bonne gestion. Du fait même que le projet finance implique le créancier d'une manière ou d'une autre dans la gestion du projet achevé, il y a des deux côtés la nécessité d'une négociation millimétrée et de montages savants qui exigent de grandes compétences : le maître d'ouvrage doit se faire accompagner des plus hautes qualifications en matière de montage financier, soit de l'ingénierie financière, tandis que le créancier doit connaître un maximum du secteur dont relève le projet qu'il finance peu ou prou.

On remarque ici l'intervention de banques publiques qui, en dépit de leur souci maladif de respect des règles prudentielles, ne se font pas prier dans de telles conditions de garantie et de rentabilité prévisionnelles ainsi que de la maturité du projet,

la qualité de chacun des intervenants étant en elle-même une garantie pour les partenaires. La Banque extérieure d'Algérie et le Crédit populaire algérien sont ainsi devenus les chefs de file de plusieurs projets ainsi financés, plus de 408 milliards de dinars (près de 6 milliards de dollars) au total dont 257 milliards de DA pour le CPA et 151 pour la BEA. Du point de vue des banques étrangères, c'est une porte d'entrée dans l'économie algérienne, sans pour cela passer par des investissements directs étrangers (IDE), lesquels se sont fait longtemps attendre. Après les trompettes de la financiarisation des économies, où le capital se sépare du monde de l'entreprise, ce dernier revient à la sphère de l'activité économique réelle.

Il y a apparemment des garde-fous, il s'agit d'un montage financier impliquant plusieurs intervenants.

M. H.